



CROTTET (01)

Livret d'atelier n°2
du Mardi 21 avril 2023 //

34 rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com

www.caue01.org



DÉROULEMENT

INTRODUCTION (10 min)

Rappel du contenu du premier atelier du 21 janvier 2023.

SYNTHÈSE (20 min)

Synthèse de l'atelier et présentation des orientations suite au diagnostic.

RÉFÉRENCES (10 min)

Présentation de références pour les trois thèmes à développer dans le second atelier.

EXPLORER DES SOLUTIONS (60 min)

En prenant appui sur les constats effectués lors de la phase d'état des lieux, l'objectif est d'affiner les problématiques identifiées et de proposer des solutions et références à envisager.

ECHANGES ET DÉBATS (15-20 min)

Mise en commun du travail effectué et de la vision de chacun sur la question du développement du village. C'est grâce à ce travail que des premières pistes d'actions seront envisagées.

INTRODUCTION

TRAVAUX DES GROUPES - ATELIER 1

INTRODUCTION

Le premier atelier a permis d'établir un premier diagnostique, basé sur le ressenti et la pratique des usagers.

La première partie de cette présentation va s'attacher à détailler le ressenti des participants de l'atelier.

Pour continuer par une analyse par thème développé par chaque groupe qui sont pour rappel les suivants :

- Espaces publics et abords

Repérer les espaces publics, donner leurs qualités, leurs usages, et d'éventuel pistes d'améliorations.

- Déplacement et flux

Indiquer les circulations, leur importance, leur fréquentation, ainsi que la distinction des mobilités.

- Patrimoine, équipements & commerces

Positionner les services, les équipements et les bâtiments remarquables qui pourront être des leviers de projet ou de valorisation.

Et enfin, un dernier thème commun centré autour de l'urbanisation et du foncier, qui a permis de faire émerger les possessions communales, les lieux de densifications potentiels, etc...

Pour finir, nous dresserons un bilan des problèmes et potentiels relevés collectivement pour en déduire des thèmes et des lieux de projet à développer dans ce second atelier.

Retranscription d'un atelier riche en échanges

Une perception de la commune comparable entre les groupes

« Ce n'est pas bien qu'il y ait des voitures qui viennent jusqu'à l'entrée d'une école ! »

« La plus grande question c'est le parking devant l'école, si on le supprime ce sera la révolution. »

« Si certains pouvaient monter en voiture jusqu'à la classe de leur gamin...

Si on le requalifiait, il faudrait mettre quelque chose de bien mieux, pour que ça passe ! »

« Le parking de l'école est surchargé matins et soirs mais, le midi ça va parce qu'il n'y a pas trop de monde. »

« Pour nous l'ultra bourg, l'ultra centre c'est la porte de l'abbaye, l'église, la garderie, le cimetière, la mairie. »

« Le puits, c'est quand même quelque chose. Il existe, c'est un fait, permettre aux gens de venir pomper c'est autre chose, mais la commune est propriétaire d'un trou de 40m de profondeur. »

« On dispose d'un très grand stationnement à l'entrée Nord, mais personne ne l'utilise il est trop loin... »

« Le cimetière est un espace public, mais il doit évoluer, aujourd'hui on est dans une chasse à l'herbe, mais j'aimerais bien que cela redevienne une zone enherbée, pas comme c'est aujourd'hui. C'est vrai que je vais choquer des gens, mais ce n'est pas normal qu'il n'y ait pas d'herbe ! »

« Il y a pleins d'axes, si on les cumulait tous, si on avait une vision plus large, cela ferait plein de chemins où l'on peut circuler dans le village »

« C'est un luxe d'avoir un terrain de foot en centre village et c'est un potentiel de croissance qui se trouve là. On le préserve tant qu'on peut mais peut être qu'un jour on sera content de l'utiliser ! »

« Il y a des cheminements doux très simples, protégés avec des buissons et du bois, mais pas matérialisé par du bitume, comme celui le long de la route des Dagaillets, qui est conçu pour déplacer la classe en toute sécurité jusqu'aux terrains de sport. »

« Le restaurant était à la commune, si demain il retombait entre nos mains, on en ferait peut-être quelque chose d'autres. Il est mal agencé en tant que restaurant. »

Attentes

Orientations stratégiques à moyenne et longue échéances (5 – 10 – 15 – 20 ans)

- Axes à développer :
Protéger la biodiversité
Créer des cheminements doux et pistes cyclables.
Développer de la commune tout en maîtrisant les infrastructures et la sobriété énergétique.
Amener et maintenir l'animation dans le village en intergénération, avec une maison des associations.
Équiper et adapter le cœur du village en réhabilitant les locaux communaux peu ou pas utilisés.

Enjeu principal

Maintenir une vie de village et un maintien des populations.
Maîtriser l'urbanisation, se développer harmonieusement en répondant à la demande des concitoyens en bonne intelligence.

Description du centre-bourg

Manque de cohésion entre le bourg, les hameaux et les quartiers excentrés.

Les points d'attraction :

- L'école / garderie
- La bibliothèque

Un cœur de village assez concentré, mais où il manque différentes choses :

- Commerces (mais en se développant suffisamment pour leur permettre de vivre)
- Médical (rien pour le 3^{ème} ou le grand âge).

Une école et un périscolaire à faire suivre tranquillement avec l'augmentation mesurée de la population.

Le village est dans la zone d'influence de Mâcon, la pression foncière est présente, le PLUi présente 5 OAP qui permettent la construction de 100 logements sur une dizaine d'année.

Cœur concentré qui ne vit qu'aux heures des écoles et lors des lotos organisés dans la salle des fêtes.

Essai d'un marché le dimanche matin qui n'a pas bien fonctionné (peu de passage)

Village cerné par les routes départementales.
Quelques fêtes mais depuis le COVID, une certaine baisse de fréquentation.

Le commerce est resté partiel voire inexistant.
Notre village est relativement vivant du fait de ses nombreuses associations, fleuri (2 fleurs) et bien entretenu.





Espaces publics et abords



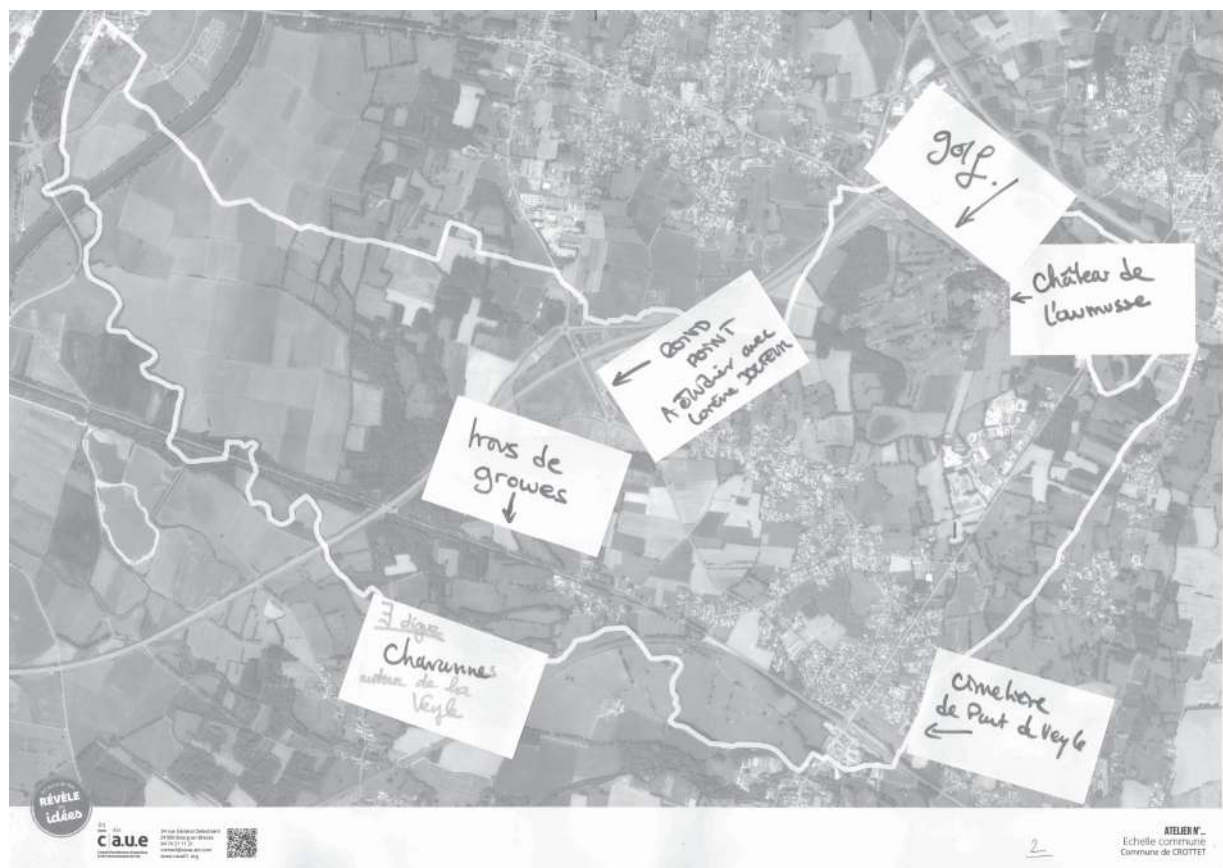
Déplacement et flux



Patrimoine, équipements et commerces



Grande échelle de la commune



SYNTHÈSE

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - ATELIER 1

Points négatifs :

- 1/ Terrain de foot à l'arrière de l'école
En cours de réaménagement – Le projet de périscolaire (nouveau bâtiment) arrive avant l'été.
- 2/ Cimetière
+ de verdure
- 3+4/ Arborer les espaces
- 5/ Tennis
Réfection des surfaces
- 6/ « Champignon » préfabriqué à démolir

Points positifs :

- 7/ Pré vallet
Chemin de qualité
- 8/ Chemin des Dagaillets
Arboré, sécurisé, de qualité
- 9/ Parcours sportif
- 10/ Skatepark

PRESENTATION ORALE :

- Cimetière : espace public, espace qui peut évoluer. Aujourd'hui on est dans une chasse à l'herbe, mais j'aimerais bien que cela redevienne une zone enherbée, pas comme c'est aujourd'hui. C'est vrai que je vais choquer des gens, mais ce n'est pas normal qu'il n'y ait pas d'herbe.
- Le terrain de foot derrière l'école
- Les terrains de tennis, terrain de basket, terrains de boule
- Aire de jeux
- Parkings du centre-bourg
- Chemin piétons qui descend vers le lavoir
- Chemin des vignes Grillet
- Chemin doux le long de la route des Dagaillets, protégé avec des buissons et du bois, pas matérialisé par du bitume, conçu pour déplacer la classe en toute sécurité jusqu'au terrains de sport
- Chemin des « Serves Basses », qui rejoint vers chez « Deletagne »
- vEn dehors du centre-ville
- La digue
- Bois de Mussiat
- Le chemin des piquants
- La route de saint Paul

Pleins d'axes, si on les cumulait tous, si on avait une vision plus large, cela fait plein de choses où l'on peut circuler

ELEMENTS A REFAIRE avec points rouge

- Les tennis, sol à refaire
- Le « champignon » (préfabriqué derrière l'école)

ELEMENTS DE QUALITE avec points verts

- Espaces pour les archers, avec des tables
- Parcours de santé derrière l'école
- Chemin le long, chemin du bourg qui est bien fait



Points négatifs :

- 11/ Peut-on requalifier l'entrée de l'école ?
- 12/ Carrefour relativement dangereux
- 13/ Ancien presbytère + 2 garages à requalifier entièrement

Points positifs :

- 14/ Terrain appartenant à la commune
- 15/ Future OAP 16 - « Clos des hauts de St Paul » par l'EPF01
- 16/ Terrain de foot appartenant à la commune
- 17/ Future cantine / garderie
- 18/ Ecole

PRESENTATION ORALE :

- 1 / Parking juste devant l'école,
Le côté positif : les parents peuvent amener les enfants jusqu'à l'école, mais d'un autre côté cela fait des embouteillages, et au niveau de la sécurité, ce n'est pas bien qu'il y ait des voitures qui viennent jusqu'à l'entrée d'une école
- 2/ Carrefour un peu dangereux, à l'intersection de la montée de st Paul et de la rue Villa Croteldi (CD 2816)
- 3 / bâtiment à requalifier, l'ancien presbytère et deux garages à côté. Pas très joli, mais potentiel de développement
- 4 / terrain de foot et le parcours de santé qui se trouve derrière : point positif
Terrain public, c'est un luxe d'avoir un terrain de foot en centre village et c'est un potentiel de croissance qui se trouve là : on le préserve tant qu'on peut mais peut être qu'un jour on sera content de l'utiliser !
- 5 / l'école juste au cœur de village : positif
Ce n'est pas partout pareil ! on a surtout du terrain derrière l'école, cantine garderie qui sortira de terre prochainement
- 6/ dans le périmètre du centre village on a des OAP « pré Vallet » pastille n°1
Pastille n°2, OAP n°16, sachant que la ferme existante sera démolie, c'est prévu comme ça
OPA n°18, plus tardive
Parking vaste en centre du village : positif
Stationnements

REPERAGE DES ROUTES

ROUGE :

- Villa Croteldi : route à grande circulation qui traverse le village, le chemin départemental

- Route de St Paul, circulation un peu moindre
- Route des Dagaillets : circulation moindre
JAUNE : route secondaire
VERT : chemins piétons

Le plus grand questionnement : le parking devant l'école

Le maire dit « si on supprime le parking ce sera la révolution »

« je me fais tuer tous les matins et le soir ! le midi ça va parce qu'il n'y a pas trop de monde »

« Si certains pouvaient monter en voiture jusqu'à la classe de leur gamin... »

Si on le requalifiait, il faudrait mettre quelque chose de bien mieux, pour que ça passe !

C'est logique aussi. Ce qui m'ennuie plutôt, c'est la sécurité, si quelqu'un met une voiture avec une bombe devant l'école, ça s'est vu plus d'une fois,

Deuxième parking, derrière l'école

Personne n'utilise le parking à l'entrée nord, c'est trop loin

On n'a pas parlé des tenements qui sont propriétés privées aujourd'hui.

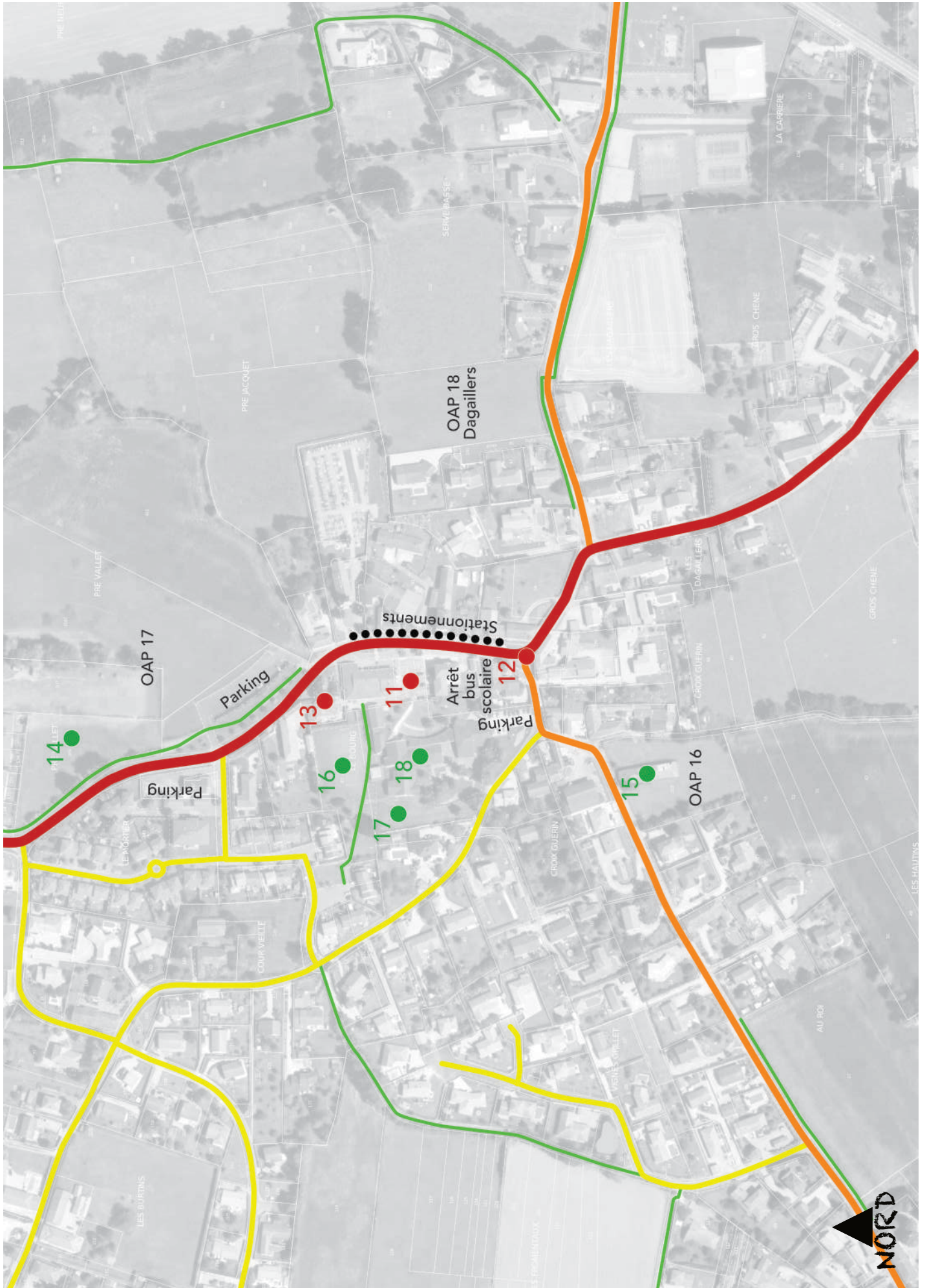
Peut-être que nous on préempterait ?

On est en train de préempter au sein du conseil municipal, mais en fait c'est la ComCom qui préempte, pour une préemption par l'EPF, sur le terrain des Dagaillets (parcelle 301)

Dans ce coin-là, il y a un bâtiment de 400m², on pourrait faire quelque chose de gentil, un ou deux commerces en dessous, quelque chose comme ça. Mais aujourd'hui il n'est pas à vendre. S'il était à vendre un jour on préempterait (parcelle 76, face au parking des enseignants).

On serait sur du UH2C « urbanisation habitat 2 niveaux + Combles »

Ramassage scolaire : une bonne dizaine de jeunes qui prennent le bus.



Points négatifs :

- 19/ Ferme Manigand – Démolition prévue !
- 20/ École maternelle – Trop petite / besoin d'être agrandie (+ dortoirs, salle de motricité)
- 21/ Garderie – Mal située car passage piéton dangereux (en cours), un complexe périscolaire est prévu pour rentrée 2024
- 22/ Cantine – Trop petite (en cours), idem précédent.
- 23/ Champignon (salle préfabriquée) – à démolir
- 24/ Local pétanque – Nouvellement réutilisée par l'association, besoin d'être rafraîchi
- 25/ Terrain de sport – A rénover, poteau basket à sceller

Points positifs :

- 26/ Porte abbaye – ABF
- 27/ Église – Toit rénové, zinguerie, paratonnerre

PRESENTATION ORALE :

JAUNE : COMMERCE

De qualité, à améliorer ou à démolir

Pâtisserie : de qualité
 Restaurant : à améliorer, si demain il retombait entre nos mains, on en ferait peut-être quelque chose d'autres. Il est mal agencé en tant que restaurant. A améliorer en termes de bâtiment. Comme il était avant, on l'a connu plus joli que ça, et là ce qu'il est devenu, c'est moche moche..

PATRIMOINE

- Porte de l'abbaye
- L'église
- La garderie
- Le cimetière
- La mairie

Ce qui est pour nous l'ultra bourg, l'ultra centre : Bâtiments remarquables,

EQUIPEMENTS

- Salle des fêtes
- Mairie
- École
- Espace sportif concentré
- Le Puits, c'est quand même quelque

chose. Infrastructure d'avenir ?

L'existant c'est un fait, permettre aux gens de venir pomper c'est autre chose, mais la commune est propriétaire d'un trou de 40m de profondeur (à 36m il y a la nappe du Jura), qui a coûté une somme. A améliorer

- Solution pour commerce de proximité testée dans le futur -> épicerie « Boxy » Libre service 24/24h

Points négatifs :

- 1/ Ferme « Manigand » justifié en démolition prévue
- 2/ École maternelle : trop petite étant donné l'accroissement du village, en réflexion, besoin d'être agrandie
- 3/ Mal situé, passage piéton dangereux, en cours un complexe périscolaire est prévu pour la rentrée 2024
- 4/ Salle des fêtes / cantine : complexe périscolaire prévu
- 5/ Champignon : salle préfabriquée à démolir
- 6/ Local pétanque : fréquemment depuis peu de temps réutilisé par l'association, besoin d'être rafraîchi ou d'en faire quelque chose
- 7/ Terrains de sport, petites choses à rénover, poteaux mal scellés, etc. un peu vieillissant

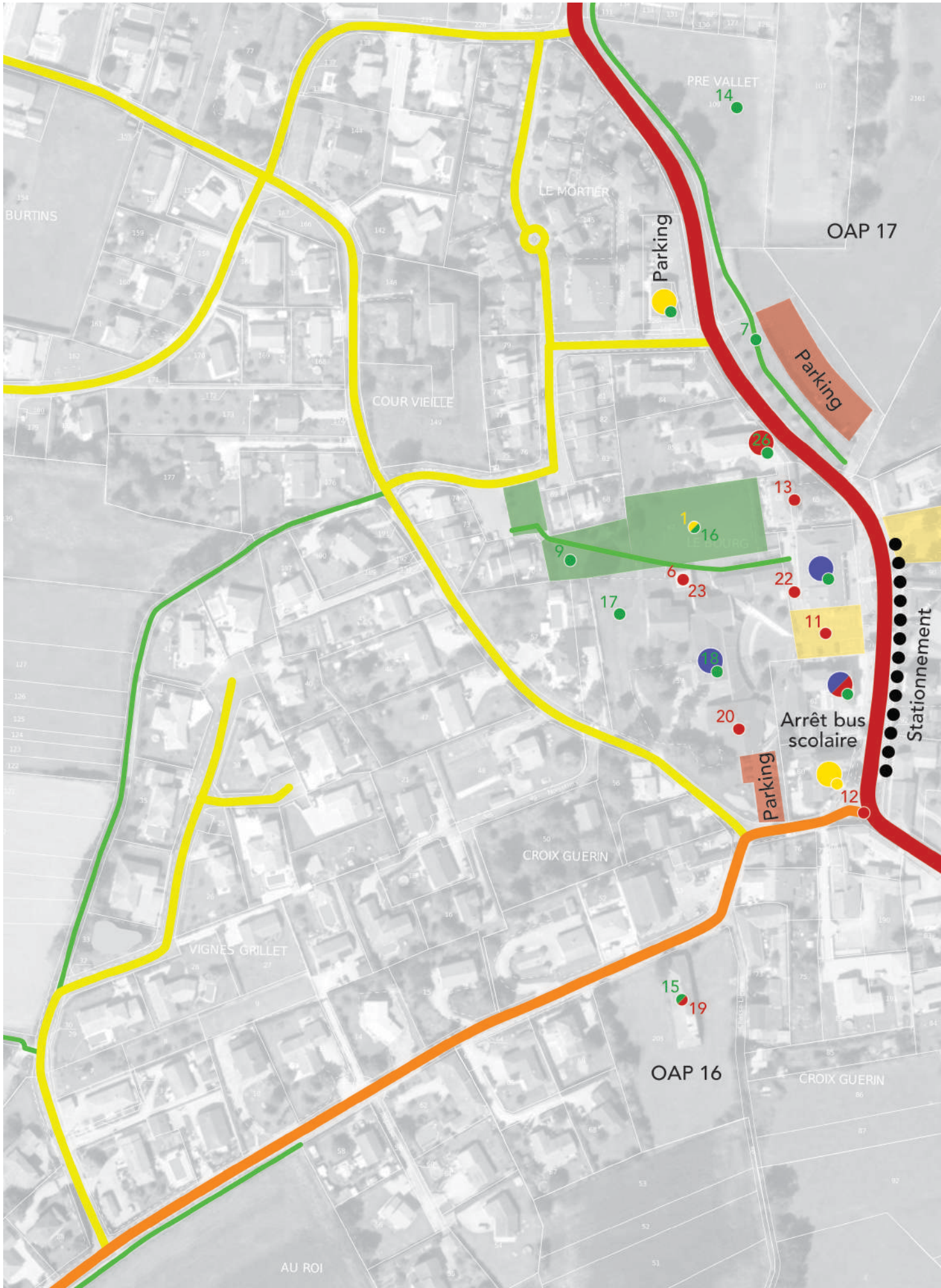
Points positifs :

- Porte de l'abbaye (ABF)
- Église : en bon état, toit rénové, zinguerie, paratonnerre

Terrains ou bâtiments détenus par la commune :

- Point d'interrogation dans le lotissement : petite pelouse (à voir sur Xmap)
- Le Centre bourg
- Excentré mais utile très fréquenté depuis sa création : le parcours sportif et détente
- Le terrain de foot (à garder en réserve foncière, au regard du ZAN)







ANALYSE :

Les thèmes évoluent et se précisent en fonction du diagnostic de l'atelier 1.

Les trois échelles de travail se retrouvent sous la forme de trois cadrage de travail sur la page de droite.

LE VILLAGE, SES HAMEAUX ET LA MOBILITÉ (VIE DE VILLAGE, AUTONOMIE) :

- Importance de relier le bourg aux hameaux
- Cheminement doux à créer
- Infrastructure communales à développer sobrement (choix de matériaux)
- Manque de commerces
- Manque de services médicaux
- Volonté de maintenir la population
- Manque de lien avec les hameaux
- Végétalisation des espaces publics (cimetière / terrains de sport / stationnements / aire de jeux)
- Avoir une vision plus large de tous les cheminements et modes de transport seraient essentiels pour mieux comprendre comment intervenir

Question : Le parking à l'entrée Nord du village est peu occupé, il est pourtant idéalement placé, faut-il changer les habitudes ?

LA PLACE DU VILLAGE (HALLE / LIEU DE PARTAGE / USAGES) :

- Création d'une maison des associations
- Requalification de l'ancien presbytère
- Point d'attraction fort (école / garderie / bibliothèque)
- Le marché du dimanche matin n'a pas bien fonctionné
- Il y a moins de fêtes ou de manifestations depuis le covid
- Entrée de l'école à requalifier
- Le carrefour des CD est dangereux

- Le parking à l'entrée de l'école est un point noir, il faut prévoir quelque chose de mieux pour accepter ce changement.
- L'école au cœur du village
- Le terrain de sport enherbé au centre !
- Présence d'un vaste parking à l'entrée du bourg
- Un jeu d'opération tiroir possible avec les possessions communales inoccupées et en augmenter la jauge d'occupation des équipements.
- Nombreuses associations
- Le restaurant est à améliorer

Question : Peut-on ramener la boulangerie autour de la place, pour éviter de multiplier les « centres » ?

HABITATS SOUHAITABLES (DENSITÉ, TYPOLOGIES / ATMOSPHÈRE) :

Maitriser l'urbanisation et densifier dans le village :

- Le développement du village en bonne intelligence et réalisé avec parcimonie
- Le village arboré
- Une mise en commun plus importante des volumes disponibles (jauge d'occupation / temps d'occupation)
- Le type de bâti (collectif, intermédiaire privilégié)
- La forme simple du bâti (meilleure gestion de l'énergie)
- Un choix de matériaux de construction forts (biosourcés, géosourcés, locaux, peu carbonés)
- Réinterprétation des fermes anciennes en logements « massifs » proche du centre du village est intéressante

Question : La forme urbaine des fermes et du patrimoine existant est intéressante mais relativement absent de ce qui est relevé comme patrimonial dans les groupes ?

Le village, ses hameaux et la mobilité

Echelle globale de la commune



La place du village

Echelle du centre du village



Habitats souhaitables

Echelle de la parcelle et du bâti

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

Espace public

RUELLES DU CENTRE ANCIEN, CHÂTILLON-EN-DIOIS, 26410



▪ béton désactivé ▪ espace piétonnier ▪ espace public



PROGRAMME :

Réaménagement des ruelles du centre-ancien

CONCEPTEURS :

Cécile Paris

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Dièdre Etudes

Sinéquanon' Echirolles

ANNÉE DE RÉALISATION :

2015

SURFACE :

COÛTS :

788 599 € HT

Espace public

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE BOURG, RUE DU THOUET, LE TALLUD



▪ accotement ▪ bande roulante ▪ requalification



PROGRAMME :

CONCEPTEURS :

MAÎTRE D'OUVRAGE :

ANNÉE DE RÉALISATION :

SURFACE :

COÛTS :

Espace public

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC, SAVENNIÈRES, 49170



PROGRAMME :

?

CONCEPTEURS :

?

MAÎTRE D'OUVRAGE :

?

ANNÉE DE RÉALISATION :

?

SURFACE :

?

COÛTS :

?

Espace public

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE BOURG, CHALIERS, 15320

▪ accotement ▪ bande
roulante ▪ requalification



PROGRAMME :

Redessiner la traversée en diminuant la
largeur de la bande roulante

CONCEPTEURS :

Atelier du Rouget Simon Teyssou &
associés

Claveirole & Coudon (géomètres)

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Commune de Chaliers

ANNÉE DE RÉALISATION :

2014

SURFACE :

COÛTS :

499 441 € HT

Espace public

PLACE SAINT-JACQUES AU CŒUR AU VILLAGE, CHAIGNAY, 21120



- aménagement paysager
- espace public
- place publique
- plantation
- pierre
- muret
- bourg
- abribus
- puits
- stationnement

PROGRAMME :

Aménagement d'une place stationnement, abribus, buvette

CONCEPTEURS :

Agence JDM paysagistes

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Commune de Chaignay

ANNÉE DE RÉALISATION :

2010

SURFACE :

1 000 m²

COÛTS :

100 000 € HT

Espace public

PLACE DU CHAMP DE FOIRE, VAL-REVERMONT, 01370



- aménagement urbain
- beton
- dallage
- espace public
- fontaine
- mobilier urbain
- place publique
- revitalisation
- village

PROGRAMME :

Aménager un espace public.

Usages :

- Espace de rencontres
- Une soixantaine d'places de stationnement
- Un espace de détente et de jeu
- Un lieu pour le marché et la vogue

CONCEPTEURS :

M&M (Michelle Orliac et Miquel Batlle)

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Commune de Treffort-Cuisiat

ANNÉE DE RÉALISATION :

2006

SURFACE :

11 800 m²

COÛTS :

1 171 185 € HT

PRIX AU M2 :

99,25 €

Espace public

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ET RUE PRINCIPALE DU VILLAGE, SAUZET, 26740



▪ aménagement urbain ▪
espace public ▪
patrimoine ▪ place ▪
attractivité ▪ fontaine

PROGRAMME :

Requalification d'espaces publics
engagé par la municipalité

CONCEPTEURS :

Archipat - Naldéo - PLAN B

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Commune de Sauzet

ANNÉE DE RÉALISATION :

2019

SURFACE :

4 500 m²

COÛTS :

911 660 € HT

Espace public

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLAGE, VILLE-EN-SALLAZ, 74250



▪ espace public ▪ loisir ▪
patrimoine

PROGRAMME :

Requalification paysagère de
centre-bourg grâce à une
nouvelle distribution piétonne,
des placettes, des aires de jeux
ainsi que des stationnements

CONCEPTEURS :

Willem den Hengst architecte-
paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Mairie de Ville-en-Sallaz

ANNÉE DE RÉALISATION :

2014

SURFACE :

8 000 m² aménagés

COÛTS :

1 204 665 € HT

Logements

LOGEMENTS BBC EN BÉTON DE CHANVRE, LES LOGES-EN-JOSAS, 78350



▪ logement ▪ maison individuelle ▪ habitat individuel groupé ▪ chanvre ▪ logement social ▪ performance énergétique ▪ qualité environnementale

PROGRAMME :

10 logements individuels groupés destinés à la vente en béton de chanvre, dont 2 sociaux

CONCEPTEURS :

DLA Dumont - Legrand architectes

MAÎTRE D'OUVRAGE :

SCI Vallée de la Bièvre

ANNÉE DE RÉALISATION :

2015

SURFACE :

1145 m² SPC

COÛTS :

1266879 € HT

Logements et logements sociaux

BÂTIMENT D'HABITATION RURAL MORVANDIAU RÉHABILITÉ, MAUX, 58290



▪ bâtiment d'habitation ▪ construction traditionnelle ▪ habitat rural ▪ maison individuelle ▪ réhabilitation ▪ rénovation de bâtiment

PROGRAMME :

Rénovation d'une construction traditionnelle morvandelle en habitation

CONCEPTEURS :

Cabinet Baroin - architectes

MAÎTRE D'OUVRAGE :

MO privé

ANNÉE DE RÉALISATION :

2007

SURFACE :

340 m²

COÛTS :

230 000 € HT

Logements

LOGEMENTS DE LA GRANDE-FOSSE, SAINT GEORGES DE MONTAIGU, 85600



- densité résidentielle
- bâtiment d'habitation
- muret
- réhabilitation
- habitat individuel groupé
- habitat intermédiaire
- logement social
- aménagement urbain

PROGRAMME :

Renouvellement urbain avec 31 logements (23 maisons de bourg (2 en réhabilitation) et 8 logements intermédiaires)

CONCEPTEURS :

Ateliers Sites et Projets urbanistes
paysagistes architectes
Ateliers d'Architecture
PELLEGRINO

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Commune de Saint-Georges-de-Montaigu
Vendée habitat

ANNÉE DE RÉALISATION :

2016

SURFACE :

2 500 m² de surface de plancher

COÛTS :

4 370 000 € HT

Logements et logements sociaux

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE DÉPENDANCES EN LOGEMENTS, LES MOITIERS-D'ALLONNE, 50270



- rénovation de bâtiment
- pierre
- habitat individuelle
- réhabilitation

PROGRAMME :

Concevoir un bâtiment bioclimatique tout en conservant les bâtiments existants

CONCEPTEURS :

LAQUAINE Jean-Philippe - architecte

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Mme HOLLEY

ANNÉE DE RÉALISATION :

2016

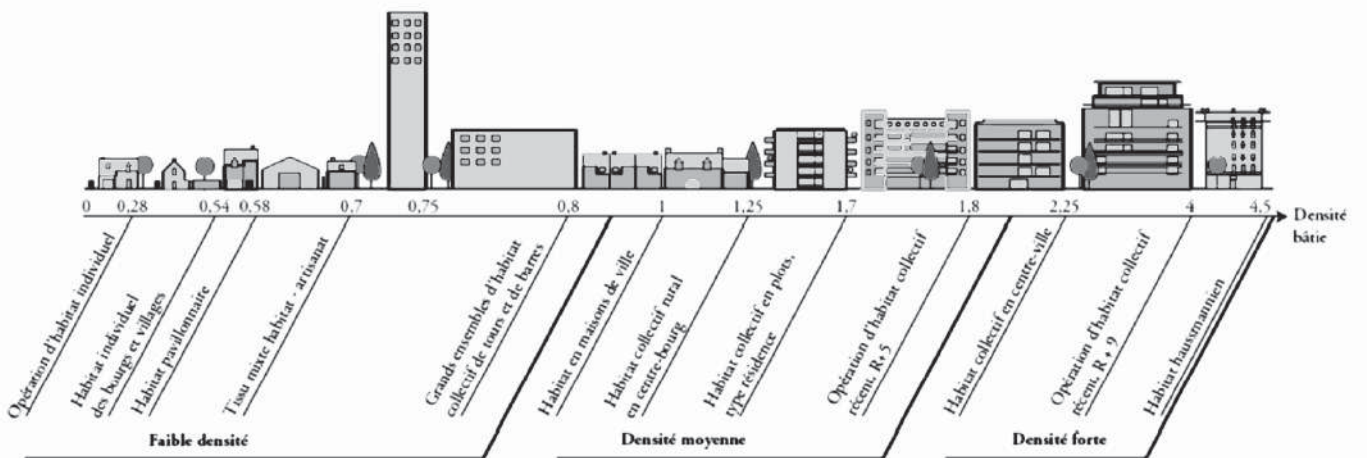
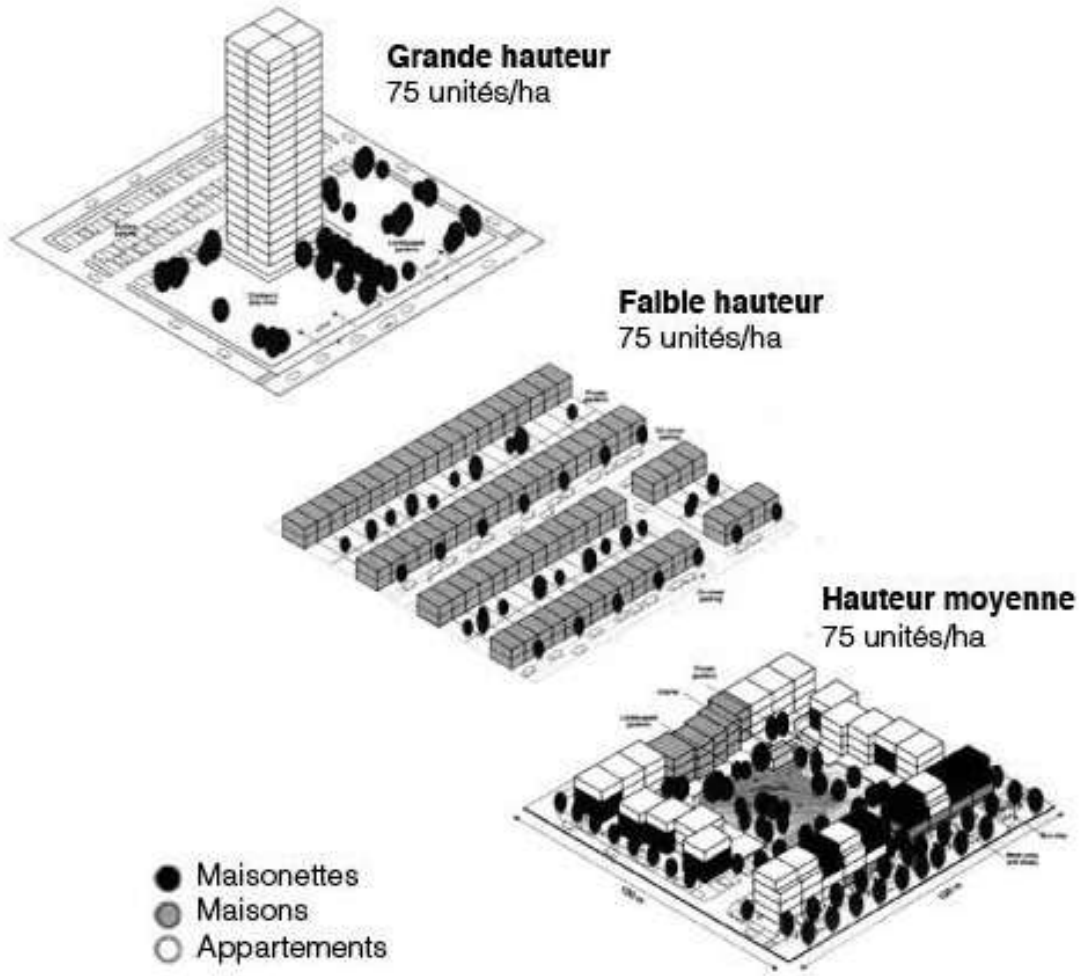
SURFACE :

75 m²

COÛTS :

Non communiqué

FORMES URBAINES



Surface : 114,94 ares
Nombre de logements : 12
Densité : env. 10 logts/hectare

Avantages :

- Possibilité de densification par redécoupage parcellaire
- Luminosité plus importante
- Espaces privés

Inconvénients :

- Densité plutôt faible
- Abords peu qualifiés
- Voirie large
- Absence d'espaces partagés
- Forme urbaine en rupture par rapport au site



Surface : 78,33 ares
Nombre de logements : 15
Densité : env. 20 logts/hectare

Avantages :

- Densité importante
- Espace central partagé
- Bâtiments groupés plus efficace thermiquement

Inconvénients :

- Forme urbaine en rupture par rapport au site



Surface : 43,81 ares

Nombre de logements : 11

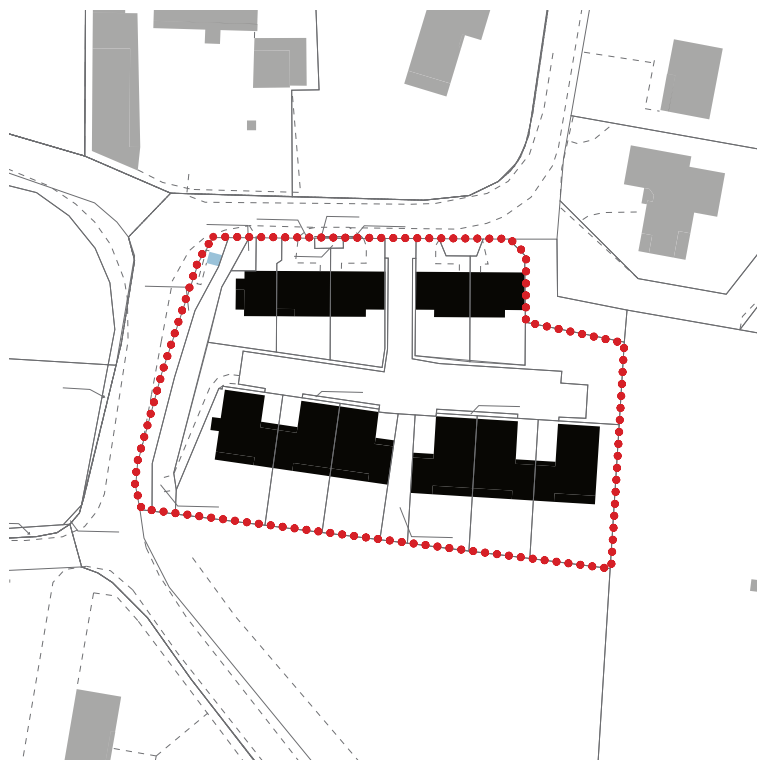
Densité : env. 25 logts/hectare

Avantages :

- Qualité urbaine et paysagère forte
- Densité importante
- Venelles et cheminement qualitatifs
- Ombre / fraîcheur
- Grande variété d'espaces communs
- Bâtiments groupés plus efficace thermiquement
- Implantation en limite permettant des abords qualifiés

Inconvénients :

- Plus grande densité ?



Surface : 109,35 ares
Nombre de logements : 13
Densité : env. 12 logts/hectare

Avantages :

- Grande variété d'espaces (habitation, halles, cour, granges, auvent, annexes)
- Venelles et cheminement qualitatifs
- Ombre / fraîcheur
- Possibilité de densification par redécoupage bâti
- Qualité urbaine et paysagère forte
- Bâtiments groupés plus efficace thermiquement
- Implantation en limite permettant des abords qualifiés

Inconvénients :

- Bâtisses imposantes
- Densité plutôt faible



EXPLORER DES SOLUTIONS

Imaginer les options d'aménagements envisagés.

/ Le village, ses hameaux et la mobilité (25min)

Documents :
 - Carte grande échelle du village et des hameaux
 - Carte échelle moyenne du village
 - Planches de références

- **Identifier des lieux paysagers ou stratégiques à relier par les cheminements**

Equipements publics, services, aire de jeux, stationnement vélo, point de vue, lieu de pique-nique, ...

Outils : indiquez un numéro sur chaque gommette (**prioritaires**, **secondaires**) puis précisez le nom et la fonction du lieu dans la rubrique « Imaginer » de ce carnet, certaines fonctions peuvent être à créer.

- **Repérer les cheminements doux existants (piéton / vélo / ...)**

Placer les cheminements et identifier les discontinuités.

Outils : dessinez les au feutre (**existantes**)

- **Imaginer et compléter les liaisons manquantes passant par les lieux identifiés plus haut**

Identifier les liaisons prioritaires pour relier les hameaux au centre du village.

Outils : dessinez les au feutre (**à relier**, **potentiels**)

- **Choisir des références et des ambiances**

Choisir, découper, coller des références pour les aménagements identifiés précédemment.

Outils : références fournies

/ La place du village (25min)

Documents :
 - Carte petite échelle centre du village
 - Planches de références

- **Tracer les limites de la place du village**

Qu'est-ce qui fait partie de la place du village, est ce que la rue est comprise dans ce tracé ?

Outils : feutre

- **Identifier les fonctions des espaces publics existants**

Relever ce qui occupe l'espace public (stationnement, place, monument, parvis, ...)

Relever les fonctions situées autour de la place.

Outils : post-it

- **Définir les particularités de chaque place et le traitement qui correspond à cet usage**

Hiérarchiser les places, définir leur fonction clé. Découper des places de stationnement pour confirmer que le nombre de stationnements est suffisant. Choisir des références pour chacune d'elles.

Outils : références fournies / post'it

- **Dessiner l'évolution de la place**

Avec l'aide d'une carte postale ancienne, de la photo actuelle et des références, se projeter et dessiner la future place du village.

Outils : rubrique « Imaginer » de ce carnet

/ Habitats souhaitables (10min)

Documents :
 - Carte petite échelle de parcelles
 - Référence de densité des formes urbaines / points positifs - points négatifs
 - Planches de références

- **Travail sur la densification d'une parcelle**

A l'aide des référence de densité des formes urbaines, utiliser des sucre pour densifier ou bâtir les parcelles proposées, en gardant à l'esprit l'orientation du bâti, l'emplacement des espaces extérieurs et en plaçant un nombre de logements permettant d'atteindre environ 25 logements / hectare.

Outils : morceaux de sucre (équivalent de 13m x 8m x 5m)

- **Choix de références de logements pour densifier le village**

Choisir, découper, coller des références pour les aménagements identifiés précédemment.

Outils : références fournies

- Dessiner l'évolution de la place

Carte postale ancienne



Aujourd'hui



Demain ... ?



01

Ain

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Ain

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

34 rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com

www.caue01.org



